

BCV COMMODITY FUND - BCV Physical Gold ESG

Rapport annuel au 31 décembre 2022

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	4
Chiffres comptables	5
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	13
Rapport de performance	15
Rapport abrégé de la société d'audit	16



Pl. St-François 14
Case postale 300
CH-1001 Lausanne

www.bcv.ch/invest



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
1212 Grand-Lancy

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Information aux investisseurs

1) Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée de la manière suivante :

- avec effet au 20 mai 2022, départ de M. Christian Beyeler, membre, et nomination de Mme Simona Terranova et M. Fabrice Welsch, en tant que nouveaux membres ;
- avec effet au 1^{er} juillet 2022, départ de M. Florian Magnollay, membre et Vice-président. M. Oren-Olivier Puder est désigné comme nouveau Vice-président.

Par ailleurs, la composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 1^{er} juillet 2022, avec la nomination de Mme Sandra Berchier en son sein. Depuis cette date, M. Nicolas Biffiger n'est plus membre de l'organe de gestion.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

2) Modification du cycle de règlement

A compter des demandes de souscription et de rachat des parts et fractions de parts datées du 24 juin 2022, reçues à partir de 11h01, le cycle de règlement du fonds est passé de 3 à 2 jours ouvrables bancaires (T+2 au lieu de T+3).

Depuis lors, les ordres de souscription et de rachat des parts et fractions de parts du fonds sont soumis aux conditions suivantes :

- 1) le jour d'évaluation est le jour ouvrable bancaire suivant le jour de passation des ordres (et plus le deuxième jour ouvrable bancaire suivant) ;
- 2) les cours de clôture utilisés pour le calcul sont ceux du jour de passation des ordres (et plus ceux du jour ouvrable bancaire précédent le jour d'évaluation) ;
- 3) le paiement a lieu 2 jours ouvrables bancaires après le jour de passation des ordres (au lieu de 3).

Les porteurs de parts ont été informés de ce qui précède par une publication du 17 avril 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Toutes les conditions d'émission et de rachat des parts du fonds sont publiées dans le prospectus (cf. chiffre 5.2).

3) Modification du contrat de fonds

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 de la loi sur les établissements financiers (LEFin) et de la loi sur les services financiers (LSFin) a entraîné diverses modifications de la loi sur les placements collectifs (LPCC). Ce nouveau cadre réglementaire a exigé une revue complète du contrat de fonds, afin d'y implémenter dans le délai transitoire imparti les changements en résultant. A cette occasion, le contrat de fonds ainsi que le prospectus ont également été mis en phase avec les nouveaux modèles publiés par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Les modifications du contrat de fonds ne touchant pas aux droits des investisseurs ou étant de nature exclusivement formelle, il n'a été procédé à aucune publication en accord avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 1^{er} novembre 2022, avec entrée en vigueur au 4 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 7 novembre 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Utilisation du revenu net au 31 décembre 2022

Date Ex VNI : 18/04/2023

Date de paiement : 20/04/2023

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe CHF	Non	-	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00
Classe H CHF	Non	-	CHF	0.00	0.00	0.00	0.00
Classe USD	Non	-	USD	0.00	0.00	0.00	0.00

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	USD	47'602'701.32
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe CHF	CHF	861'798.13
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe CHF	CHF	95.99
Total Expense Ratio (TER)	classe CHF		0.40%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe H CHF	CHF	39'918'085.97
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe H CHF	CHF	92.74
Total Expense Ratio (TER)	classe H CHF		0.40%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe USD	USD	3'525'870.26
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe USD	USD	95.52
Total Expense Ratio (TER)	classe USD		0.40%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune	
(Valeurs vénales)	31.12.22
Avoirs en banque	
à vue	3'745'727.95
Métaux précieux	43'760'157.33
Instruments financiers dérivés	651'787.39
Autres actifs	12.01
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	48'157'684.68
Engagements envers les banques à court terme	-538'992.32
Autres engagements	-15'991.04
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	47'602'701.32

Evolution du nombre de parts de la classe CHF	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Emission initiale		3'550.000
Parts émises		5'523.000
Parts rachetées		-95.000
Position à la fin de la période comptable		8'978.000

Evolution du nombre de parts de la classe H CHF	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Emission initiale		278'886.000
Parts émises		169'887.952
Parts rachetées		-18'338.000
Position à la fin de la période comptable		430'435.952

Evolution du nombre de parts de la classe USD	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Emission initiale		11'970.000
Parts émises		25'858.000
Parts rachetées		-915.000
Position à la fin de la période comptable		36'913.000

Variation de la fortune nette du fonds	
Fortune du fonds à l'émission	31'874'890.62
Solde des mouvements de parts	18'926'539.36
Résultat total	-3'198'728.66
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	47'602'701.32

Compte de résultat	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Revenus		
Revenus des avoirs en banque		
à vue		1'706.07
Intérêts négatifs		-416.61
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-19'422.92
Total des revenus		-18'133.46
Charges		
Intérêts passifs		-1'773.87
Bonifications réglementaires		
Commission forfaitaire de gestion		-145'986.58
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		3'703.01
Total des charges		-144'057.44
Résultat net		-162'190.90
Gains et pertes de capital réalisés		-437'657.24
Résultat réalisé		-599'848.14
Gains et pertes de capital non réalisés		-2'598'880.52
Résultat total		-3'198'728.66

Utilisation du résultat de la classe CHF	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Résultat net		CHF -3'066.88
Résultat disponible pour être réparti		CHF -3'066.88
Affectation de la perte de l'exercice aux gains et pertes de capital accumulés		CHF -3'066.88
Total		CHF -3'066.88

Utilisation du résultat de la classe H CHF	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Résultat net		CHF -140'226.12
Résultat disponible pour être réparti		CHF -140'226.12
Affectation de la perte de l'exercice aux gains et pertes de capital accumulés		CHF -140'226.12
Total		CHF -140'226.12

Utilisation du résultat de la classe USD	Période comptable	(Lancement 17.02.22 du fonds) 31.12.22
Résultat net		USD -12'156.11
Résultat disponible pour être réparti		USD -12'156.11
Affectation de la perte de l'exercice aux gains et pertes de capital accumulés		USD -12'156.11
Total		USD -12'156.11

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières cotées en bourse

Métaux précieux					43'760'157.33	90.87
------------------------	--	--	--	--	----------------------	--------------

XD0150007322	Or labellisé PXI 1KG (999.9/1000)	149'985.00	USD	58.31340921	8'746'136.68	18.16
XD0150008163	Or traçable BCV 12.5KG (999.9/1000)	600'445.44	USD	58.31340921	35'014'020.65	72.71

Or physique					43'760'157.33	90.87
--------------------	--	--	--	--	----------------------	--------------

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Instruments financiers dérivés					651'787.39	1.35
---------------------------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

Opérations à terme sur devises					651'787.39	1.35
---------------------------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

DAT028475	28.02.23	38'300'000	CHF	1.00	41'396'454.82	85.96
DAT028475	28.02.23	-41'006'423.98	USD	0.91936	-40'747'650.24	-84.61
DAT028518	28.02.23	900'000	CHF	1.00	972'762.65	2.02
DAT028518	28.02.23	-972'119.61	USD	0.91936	-965'984.99	-2.01
DAT028550	28.02.23	800'000	CHF	1.00	864'677.91	1.80
DAT028550	28.02.23	-875'885.88	USD	0.91936	-870'358.55	-1.81
DAT028565	28.02.23	978'854.57	USD	1.00	978'854.57	2.03
DAT028565	28.02.23	-900'000	CHF	1.08771	-978'941.19	-2.03
DAT028578	28.02.23	400'000	CHF	1.00	432'338.95	0.90
DAT028578	28.02.23	-433'099.64	USD	0.91936	-430'366.54	-0.89

Opérations à terme sur devises					651'787.39	1.35
---------------------------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
-------------------	---------------	------

Avoirs en banque à vue	3'745'727.95	7.78
------------------------	--------------	------

Métaux précieux	43'760'157.33	90.87
-----------------	---------------	-------

Instruments financiers dérivés	651'787.39	1.35
--------------------------------	------------	------

Autres actifs	12.01	0.00
---------------	-------	------

Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	48'157'684.68	100.00
---	----------------------	---------------

Engagements envers les banques à court terme	-538'992.32	
--	-------------	--

Autres engagements	-15'991.04	
--------------------	------------	--

Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	47'602'701.32	
--	----------------------	--

Cours de change CHF 1 = USD 1.080847

GAU 1 = USD 58.313409

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0.00
Total des positions réduisant l'engagement	93%	44'266'383.68
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0.00
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0.00
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
- Banque Cantonale Vaudoise		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Matière physique

XD0150007322	Or labellisé PXI 1KG (999.9/1000)	149'985.00	0
XD0150008163	Or traçable BCV 12.5KG (999.9/1000)	600'445.44	0

Code instrument	Désignation	Echéance	Change	Monnaie	Achats	Monnaie	Ventes
-----------------	-------------	----------	--------	---------	--------	---------	--------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Opérations à terme sur devises

DAT028475	28.02.23	0.93400	CHF	38'300'000.00	USD	41'006'423.98
DAT028518	28.02.23	0.92581	CHF	900'000.00	USD	972'119.61
DAT028550	28.02.23	0.91336	CHF	800'000.00	USD	875'885.88
DAT028565	28.02.23	1.08762	USD	978'854.57	CHF	900'000.00
DAT028578	28.02.23	0.92358	CHF	400'000.00	USD	433'099.64

Positions fermées en cours de période comptable

Opérations à terme sur devises

DAT027358	31.05.22	0.91683	CHF	28'000'000.00	USD	30'540'179.42
DAT027363	31.05.22	0.91296	CHF	700'000.00	USD	766'735.09
DAT027372	31.05.22	0.91666	CHF	140'000.00	USD	152'728.55
DAT027382	31.05.22	0.92259	CHF	750'000.00	USD	812'931.46
DAT027420	31.05.22	0.91774	CHF	350'000.00	USD	381'369.84
DAT027427	31.05.22	0.91566	CHF	600'000.00	USD	655'265.05
DAT027442	31.05.22	0.92216	CHF	750'000.00	USD	813'304.36
DAT027449	31.05.22	0.92376	CHF	1'550'000.00	USD	1'677'926.82
DAT027459	31.05.22	0.92464	CHF	450'000.00	USD	486'674.84
DAT027466	31.05.22	0.92699	CHF	650'000.00	USD	701'192.67
DAT027481	31.05.22	1.07174	USD	803'802.52	CHF	750'000.00
DAT027486	31.05.22	1.06391	USD	478'760.08	CHF	450'000.00
DAT027511	31.05.22	0.93177	CHF	650'000.00	USD	697'598.54
DAT027519	31.05.22	0.92842	CHF	850'000.00	USD	915'535.89
DAT027534	31.05.22	1.07566	USD	376'480.10	CHF	350'000.00
DAT027555	31.05.22	0.92072	CHF	850'000.00	USD	923'194.56

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Code instrument	Désignation	Echéance	Change	Monnaie	Achats	Monnaie	Ventes
DAT027575		31.05.22	0.93078	CHF	900'000.00	USD	966'929.92
DAT027601		31.05.22	0.92714	CHF	450'000.00	USD	485'365.16
DAT027607		31.05.22	0.93990	CHF	900'000.00	USD	957'544.60
DAT027614		31.05.22	1.05656	USD	1'532'014.88	CHF	1'450'000.00
DAT027622		31.05.22	0.94791	CHF	850'000.00	USD	896'713.39
DAT027629		31.05.22	1.04535	USD	574'943.34	CHF	550'000.00
DAT027662		31.05.22	0.96895	CHF	400'000.00	USD	412'820.00
DAT027683		31.05.22	1.01709	USD	762'814.52	CHF	750'000.00
DAT027686		31.05.22	0.99294	CHF	500'000.00	USD	503'553.48
DAT027717		31.05.22	0.96417	CHF	750'000.00	USD	777'869.27
DAT027721		31.05.22	0.95874	CHF	650'000.00	USD	677'975.51
DAT027727		31.08.22	0.95000	CHF	37'100'000.00	USD	39'052'631.58
DAT027764		31.08.22	0.96864	CHF	230'000.00	USD	237'445.83
DAT027780		31.08.22	1.00962	USD	1'060'104.17	CHF	1'050'000.00
DAT027789		31.08.22	0.99235	CHF	800'000.00	USD	806'170.43
DAT027820		31.08.22	0.96240	CHF	550'000.00	USD	571'486.76
DAT027840		31.08.22	1.05338	USD	421'351.13	CHF	400'000.00
DAT027845		31.08.22	0.95158	CHF	550'000.00	USD	577'984.26
DAT027878		31.08.22	1.03158	USD	670'527.53	CHF	650'000.00
DAT027905		31.08.22	1.01933	USD	458'697.83	CHF	450'000.00
DAT027930		31.08.22	1.01674	USD	1'016'742.70	CHF	1'000'000.00
DAT027940		31.08.22	0.96974	CHF	500'000.00	USD	515'600.53
DAT027994		31.08.22	0.95490	CHF	900'000.00	USD	942'507.07
DAT028021		31.08.22	0.96005	CHF	750'000.00	USD	781'209.31
DAT028043		31.08.22	0.94142	CHF	850'000.00	USD	902'891.38
DAT028047		31.08.22	1.05900	USD	741'303.19	CHF	700'000.00
DAT028064		31.08.22	1.04089	USD	572'491.47	CHF	550'000.00
DAT028072		30.11.22	0.95800	CHF	37'700'000.00	USD	39'352'818.37
DAT028108		30.11.22	1.02130	USD	1'174'496.47	CHF	1'150'000.00
DAT028126		30.11.22	0.94625	CHF	450'000.00	USD	475'562.93
DAT028145		30.11.22	1.04730	USD	523'651.23	CHF	500'000.00
DAT028156		30.11.22	1.03788	USD	985'985.51	CHF	950'000.00
DAT028172		30.11.22	0.97398	CHF	350'000.00	USD	359'348.82
DAT028178		30.11.22	1.02653	USD	564'591.30	CHF	550'000.00
DAT028214		30.11.22	0.98182	CHF	800'000.00	USD	814'814.14
DAT028258		30.11.22	0.99902	USD	599'414.37	CHF	600'000.00
DAT028278		30.11.22	0.99047	CHF	600'000.00	USD	605'776.07
DAT028287		30.11.22	0.99850	USD	599'097.76	CHF	600'000.00
DAT028301		30.11.22	0.99025	CHF	500'000.00	USD	504'921.47
DAT028327		30.11.22	1.00629	USD	201'258.87	CHF	200'000.00

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
 2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Code instrument	Désignation	Echéance	Change	Monnaie	Achats	Monnaie	Ventes
DAT028375		30.11.22	0.99290	CHF	650'000.00	USD	654'646.68
DAT028392		30.11.22	0.96654	CHF	1'800'000.00	USD	1'862'320.70

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
 2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

BCV COMMODITY FUND – BCV Physical Gold ESG	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe CHF	0.40%	Max. 5.00%	Max. 1.00%	
Classe H CHF	0.40%			
Classe USD	0.40%			

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur de l'or physique est évaluée sur la base des cours au fixing de 15h00 (GMT) à Londres.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2022
Performance en CHF :		
– Classe CHF (lancée le 18.02.22)	%	-4.01
– Classe H CHF (lancée le 18.02.22)	%	-7.26
Performance en USD :		
– Classe USD (lancée le 18.02.22)	%	-4.48
Performance de l'indice de référence :		
London Gold Market Fixing	%	-4.22
Ecart de suivi (Tracking Error):		
– Classe CHF (lancée le 18.02.22)	%	0.21
– Classe H CHF (lancée le 18.02.22)	%	0.36
– Classe USD (lancée le 18.02.22)	%	0.21

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
3. Ecart de suivi (Tracking Error): écart-type annualisé de la différence entre la performance de la classe et celle de l'indice de référence.
4. Pour la période du 18.02.2022 au 31.12.2022, la différence entre la performance de la classe USD et celle de l'indice de référence s'explique par les frais (TER annualisé de 0.40%, respectivement de 0.35% pour la période courant depuis le lancement du fonds). Pour la classe CHF, l'or étant coté en USD, la différence résulte du gain de la devise dollar par rapport à la devise franc suisse (en tenant compte de la commission de gestion forfaitaire). Pour la classe H CHF, la différence s'explique par le coût de la couverture de change (différentiel du taux américain par rapport au taux suisse, en défaveur de la classe H CHF), les frais de courtages de cette couverture ainsi que de la commission de gestion forfaitaire.
5. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCV COMMODITY FUND avec les compartiments suivants :

- BCV Commodity
- BCV Systematic Premia Commodity Ex-Agriculture en liquidation
- BCV Physical Gold ESG

comprenant le compte de fortune au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Oliver Gauderon
Expert-réviser agréé

Genève, le 26 avril 2023

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC